

Réouverture des écoles à partir du mardi 12 mai

La communauté éducative a validé les conditions de réouverture pour assurer la continuité éducative et la justice sociale, tout en respectant les gestes barrières.

Plusieurs heures de réunion ont été nécessaires aux représentants de la communauté éducative, jeudi 30 avril, pour faire le tour d'horizon des mesures nécessaires à la réouverture des écoles. « **C'est une situation particulière**, tient d'abord à préciser le maire, Laurent Pien. **La communauté a besoin de certitudes pour définir ce qu'il faut faire. Or nous évoluons dans un environnement incertain, tout change et nous devons, cependant, prendre les mesures qui nous paraissent nécessaires.** »

Quinze enfants par classe

Après un sondage réalisé auprès des parents, « **il nous est possible de recevoir la grande majorité des enfants qui souhaitent revenir à l'école avec comme base les quinze enfants par classe de plus de 50 m². La rentrée des enseignants se fera lundi 11 mai et dès le lendemain, les élèves de grande section maternelle, et de CP, de CM2 et d'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) seront accueillis. Lundi 18 mai, ce sera la rentrée de tous les autres enfants.** »

La règle de base ? « **Éviter que les enfants se croisent dans l'école. C'est pourquoi un cheminement fléché sera mis en place cette semaine. Les entrées se feront par les portes extérieures pour éviter le passage dans les couloirs. Il est demandé aux personnes qui accompagnent les enfants à l'école de porter un masque et de les déposer au dernier moment.** »

Les services municipaux sont mobilisés pour assurer, de leur côté, « **le nettoyage des classes et des parties communes, les toilettes, mais également les poignées de porte de toutes les pièces seront régulièrement désinfectées** ». Tous les adultes seront équipés de masques, de gel hydroalcoolique et du savon sera à disposition partout.

Dès la rentrée, la restauration sera ouverte avec des mesures, là aussi, adaptées : « **Les créneaux horaires de service sont étendus et on a augmenté le nombre de services pour limiter le nombre d'enfants présents en même temps dans les locaux.** »

Toutefois, les parents qui le peuvent sont invités à faire manger leurs enfants à la maison. La garderie sera ouverte de 7 h 30 à 19 h pour assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. « **Nous nous appuyons sur l'avis du conseil scientifique qui fait remonter que les enfants sont extrêmement peu touchés par le virus, et très peu vecteurs**, explique le maire. **Nous nous devons d'ouvrir l'école pour permettre aux enfants en difficultés sociale et scolaire, de retrouver un rythme et des bases.** »



Élus, directrices des deux écoles, parents d'élèves et responsable du secteur périscolaire ont défini les bases de la réouverture. Ouest-France